

# Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 28 avril 2014 à 20h

Date de la convocation : 18 avril 2014

**Présents** : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Philippe LEROY, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

**Absent excusé avec pouvoir** : Gérard KNOELL – pouvoir donné à Henri BECAUT

**Secrétaire de séance** : Christine BALANDRAT

**Délégation de fonction aux adjoints** : Monsieur le Maire délègue ses adjoints dans les fonctions suivantes :

- ↳ Monsieur Hervé PETIOT, 1<sup>er</sup> Adjoint, est chargé :
  - de la commission "Aménagement de l'Espace"
  - du réseau assainissement dans le bourg
  - de la commission sociale : CCAS, délégué du centre Social du Donjon
- ↳ Monsieur Bernard MALBRUNOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint, est chargé :
  - de la commission « Bâtiments » : suivi des travaux et entretien
  - de l'étang communal
- ↳ Monsieur Philippe LEROY, 3<sup>ème</sup> Adjoint, est chargé :
  - de la commission "Voirie" : travaux à envisager et suivi des travaux réalisés
  - de la répartition des tâches de l'Adjoint Technique
  - de la station d'épuration
  - du matériel de la commune : achat, entretien

**Délégation de signature aux adjoints** : En cas d'absence du Maire, les adjoints auront délégation de signature de tous documents comptables, urbanisme et état civil à compter du 28 avril 2014, dans l'ordre d'élection : Monsieur PETIOT Hervé 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur MALBRUNOT Bernard 2<sup>ème</sup> Adjoint et Monsieur LEROY Philippe 3<sup>ème</sup> Adjoint.

**Délégation de signature à la secrétaire** : En cas d'absence du Maire, la secrétaire a délégation de signature concernant les copies d'actes d'état civil et les demandes de renseignements d'urbanisme à compter du 28 avril 2014.

**Délégation à un élu pour signature d'acte administratif** : L'aliénation d'un chemin rural ou communal ou d'un terrain communal entre la commune et un administré doit être validée par un acte administratif. Le Conseil municipal décide de nommer Monsieur Bernard MALBRUNOT pour représenter la commune.

## **Montant des indemnités du Maire et des Adjoints :**

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints :

- ↳ Monsieur Henri BECAUT, Maire, percevra, à compter du 28 mars 2014, date de l'installation du Conseil Municipal, l'indemnité maximum, soit 17 % de l'indice brut 1015 ;
- ↳ Monsieur Hervé PETIOT, 1<sup>er</sup> Adjoint, percevra, à compter du 28 mars 2014, prise d'effet de la délégation de fonction, 5,60 % de l'indice brut 1015 de l'indemnité maximum des adjoints ;
- ↳ Monsieur Bernard MALBRUNOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint, percevra, à compter du 28 mars 2014, prise d'effet de la délégation de fonction, 3,36 % de l'indice brut 1015 de l'indemnité maximum des adjoints ;
- ↳ Monsieur Philippe LEROY, 3<sup>ème</sup> Adjoint, percevra, à compter du 28 mars 2014, prise d'effet de la délégation de fonction, 3,36 % de l'indice brut 1015 de l'indemnité maximum des adjoints.

**Désignation d'un élu référent à la Communauté de Communes à l'accueil des nouvelles populations** : Hervé PETIOT est nommé référent.

## **Constitution des commissions communales :**

Compte tenu du renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation de nouveaux membres.

### **↳ Commission "Aménagement du bourg"**

Henri BECAUT - Hervé PETIOT (responsable) – Hervé CHOMET – Christine BALANDRAT - Angélique MOUILLERE – Angéline VERNISSE

### **↳ Commission "Voirie-Matériel-Station d'épuration"**

Henri BECAUT - Philippe LEROY (responsable) – André GAME – Hervé CHOMET – Henri SEULLIET

### **↳ Commission "Bâtiments-Etang communal"**

Henri BECAUT - Bernard MALBRUNOT (responsable) – Christine BALANDRAT – André GAME – Gérard KNOELL – Henri SEULLIET

### **↳ Commission "Finances-Appels d'offre"**

Henri BECAUT - Hervé PETIOT - Bernard MALBRUNOT – Philippe LEROY – Henri SEULLIET

**Désignation de 4 membres au CCAS (non élus au Conseil Municipal) :** Sont nommés :

Madeleine DUMAS - Danielle MONIN – Claudette LEROY – Gilles PURAVET

Pour rappel, les élus du Conseil Municipal sont : Hervé PETIOT – Bernard MALBRUNOT – Christine BALANDRAT – Angéline VERNISSE

**Attribution des subventions aux associations :** Association Montaiguët Cheval 140 € - Association Entre Bourbonnais et Forez 140 € - Association Club du Temps Libre 100 €- Coopérative scolaire de l'école de Montaiguët-en-Forez 200 €- IFI 03 30 €- Association des Maires de l'Allier 152,75 € - DDEN30 € - Bibliothèque de l'Allier 45,22 € - Centre Soial du Donjon 320 € - CCAS 1600 € - Budget assainissement 3500 €.

**Choix des investissements :** Monsieur le Maire à présenter tous les travaux et achats prévus en 2014 : 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sur les bâtiments de l'école et cantine, travaux d'électricité dans bâtiment communal, travaux sur la voirie, achat de barrières, de panneaux de lieu-dit, de signalisation, achat du photocopieur et d'armoires à archives, de changement d'un poteau d'incendie. Tous ces investissements sont détaillés sur le budget donné à chaque conseiller, et consultable en mairie.

**Demande de subvention du Fonds 1 auprès du Conseil Général :** La subvention fonds 1 est demandée sur les travaux de voirie, sur les travaux de bâtiments et les achats. La subvention fonds 1 s'élève à 5 145 €.

**Demande de la répartition des amendes de police auprès du Conseil Général :** L'achat de panneaux de lieu-dit, du traçage des lignes dans le bourg, et l'achat de barrières de sécurité feront l'objet de cette demande de subvention.

**Vote du budget primitif de la commune 2014 :**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	249 401 €	222 289 €
Excédent fonctionnement reporté de 2013		27 112 €
<b>TOTAL</b>	<b>249 401 €</b>	<b>249 401 €</b>

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	78 634 €	98 344 €
Déficit investissement reporté de 2013	19 710 €	
<b>TOTAL</b>	<b>98 344 €</b>	<b>98 344 €</b>

Le budget primitif communal 2014 est approuvé à l'unanimité.

**Vote du budget primitif assainissement 2014 :**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	12 992 €	8 720 €
Excédent fonctionnement reporté de 2013		4 272 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 992 €</b>	<b>12992 €</b>

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	6 063 €	4 262 €
Excédent investissement reporté de 2013		1 801 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 063 €</b>	<b>6 063 €</b>

Le budget primitif assainissement 2014 est approuvé à l'unanimité.

**Présentation du bureau Communauté de Communes Le Donjon Val Libre :**

Président : M. Gilles BERRAT

1<sup>er</sup> Vice Président : M. Michel RAJAUD

3<sup>ème</sup> Vice Président : M. Alain DECERLE

2<sup>ème</sup> Vice Président : M. Henri BECAUT

4<sup>ème</sup> Vice Président : M. Dominique GEOFFROY

**Emploi d'Avenir :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat d'emploi d'Avenir avec Monsieur Corentin ROUGERON, contrat débutant le 19/05/2014 et jusqu'au 18/05/2015, avec une période d'essai d'un mois. Il sera rémunéré sur la base de 35 heures de travail hebdomadaires pour une rémunération mensuelle brute basée sur le SMIC.

**Elections européennes :** Organisation des tours de garde pour le 25 mai.